

Renaissance de la Chambre de Commerce Franco-Chypriote

Nous remercions M. Jean Viste pour sa participation à l'élaboration de cet article.

La Chambre de Commerce Franco-Chypriote (C.C.F.C) est fière et heureuse de vous annoncer la reprise de ses activités.

C'est une renaissance, elle est le fruit du travail accompli par M. Alkis Voskarides, Consul de Chypre à Marseille, entouré d'une équipe d'amis, natifs de Chypre ou de culture hellénique, ainsi que de rotariens, membres du Comité Inter Pays France-Chypre.

En résumé, des personnes passionnées par cette merveilleuse île de la Méditerranée, coupée en deux depuis l'invasion turque de 1974 mais qui, il ne faut pas l'oublier, est, pour en avoir assuré la Présidence, membre à part entière, de la Communauté Européenne.

La C.C.F.C a été fondée en 1971 et a fonctionné jusqu'en 1990. Il s'agit bien là, aujourd'hui en 2015, d'une véritable Renaissance !

L'Assemblée générale pour sa reprise d'activités s'est tenue à Marseille le vendredi 13 février en présence de son Excellence l'Ambassadeur de Chypre à Paris, de Messieurs les Consuls de Grèce et de Chypre à Marseille ainsi que du Président de la Chambre de Commerce Franco Belge et de l'Union des Chambres de Commerce et des Clubs d'Affaires Bilatéraux.



Photo souvenir d'une partie des Membres du Conseil lors de l'assemblée, avec aussi, M. Stylianos Gavriil, Consul Général de Grèce à Marseille, M. Eleftherios Hadjiandreou, Directeur d'Intertitan, Mme Héléne Taioglou, Présidente de l'Association d'amitié France Chypre, l'Ambassadeur et le Consul de Chypre.

Son but est bien décrit dans ses statuts :

- De contribuer par tous moyens appropriés, en collaboration avec les acteurs institutionnels et l'administration, au développement des relations économiques, commerciales et industrielles entre la France et Chypre.
- De promouvoir des activités culturelles, touristiques, scientifiques ou humanitaires en relation avec ce but.
- D'informer les entreprises des deux pays des conditions économiques, financières, juridiques, fiscales et pratiques leur permettant de mener à bien à Chypre ou en France une activité de nature industrielle, commerciale ou économique.

Dans le cadre de la poursuite de cet objectif, et plus particulièrement pour développer les contacts permanents entre ses Membres, elle peut soutenir et, le cas échéant, fédérer toutes autres associations poursuivant un objet social similaire. Les perspectives de ressources énergétiques importantes dans ses fonds marins, une opportunité pour nos activités industrielles, avec la faiblesse de nos échanges touristiques vers Chypre (seulement 35 000 Français sur 3 000 000 de touristes par an) mais, et surtout, notre histoire commune, devraient faire de la C.C.F.C un catalyseur des échanges entre nos deux pays.

De gauche à droite: Mme Eleni Hadjiandreou, M. Marios Lyssiotis, Ambassadeur de Chypre en France, qui a ouvert la séance, M. Jean Viste et M. Jean-Claude Gerakis.



Dès à présent, n'hésitez pas à visiter le site du Consulat de Chypre à Marseille, siège de la CCFC : <http://www.consulatchypremarseille.com> ou nous contacter : chypre@consulats-marseille.org

Election du bureau.

BUREAU

JACOVIDES Panayiotis : Président

HADJIANDREOU Eleni : Vice-Présidente

VISTE Jean : Secrétaire

NAZZAROLI Franco Trésorier

CONSEIL D'ADMINISTRATION

BERNET Roger : Jeunesse

DIMITRAKIS Georges : Adhésions

GERAKIS Jean Claude : Banque Alimentaire

MARZUK Jean : Communication

PAPACRISTOU Christophe : Jeunesse

PENNICA Salvatore : Evènementiel

STAVRINOU Yannis : Relations médias

MEMBRES D'HONNEUR

VOSKARIDES Alkis, Consul de la République de Chypre à Marseille